



Extrait du registre des délibérations

Le Président soussigné, certifie que le présent acte
reçu par le représentant de l'État le 12 AVR. 2023
et publié le 2 AVR. 2023 est exécutoire.

Séance du mercredi 5 avril 2023

Délibération n° 01_2023_040

Acquisition d'une parcelle ZAC de la Cité de l'Or

Le Conseil communautaire s'est réuni le mercredi cinq avril deux mille vingt-trois à dix-huit heures, salle des Actes de l'Hôtel de Ville de Saint-Amand-Montrond.

<u>COMMUNES</u>	<u>TITULAIRES</u>	<u>REPLAÇANTS</u>
ARPHEUILLES	Monsieur Pascal AUGENDRE	
BESSAIS-LE-FROMENTAL	Monsieur Serge AUDONNET	
BOUZAIS	Monsieur Olivier PARILLAUD	
BRUÈRE-ALLICHAMPS	Monsieur Roger DAGHER	
CHARENTON-DU-CHER	Monsieur Pascal AUPY Madame Colette PY	
COLOMBIERS	Monsieur Daniel BÔNE	
COUST	Monsieur Pascal COLLIN	
DREVANT	Monsieur Patrick BIGOT	
FARGES-ALLICHAMPS	Madame Édith MICHELIC	
LA CELLE	Monsieur Philippe AUZON	
LA GROUTTE	Monsieur Philippe PERRICHON	Absent
MARÇAIS	Madame Michelle RIVET	
MEILLANT	Madame Marie-Claude JULIEN	
NOZIÈRES	Monsieur Franck DAUMIN	Absent
ORCENAI	Monsieur Yann CADIER	
ORVAL	Madame Clarisse DULUC Monsieur Alain ANDRIAU Madame Françoise GONNET	Absente
SAINT-AMAND-MONTROND	Monsieur Emmanuel RIOTTE Madame Jacqueline CHAMPION Monsieur Francis BLONDIEAU Madame Florence COMBES Monsieur Geoffroy CANTAT Madame Isabelle CHAPUT Monsieur Raphaël FOSSET Madame Sophie CUINIÈRES Monsieur Jean-Claude LAUNAY Madame Malika LACH-HAB Monsieur Didier DEVASSINE Madame Noura ANGLADE Monsieur Philippe MARME Madame Sandrine KOSTADINOV Madame Marie BLASQUEZ Monsieur Yves PURET Madame Sylvie OLIVIER	Pouvoir à Jean-Claude LAUNAY Pouvoir à Emmanuel RIOTTE Pouvoir à Isabelle CHAPUT Excusé Arrivée au point n° 7 Absente Pouvoir à Philippe MARME
SAINT-PIERRE-LES-ÉTIEUX	Monsieur Gérard MARTEAU	
VERNAIS	Monsieur Charles ADOLPH	

Membres en exercice : 38
Membres présents : 29
Membres votants : 33

Secrétaire de séance : Monsieur Serge AUDONNET

Date de la convocation : 29 mars 2023
Date de l'affichage : 29 mars 2023

Accusé de réception en préfecture
018-200036135-20230405-012023040-DE
Date de télétransmission : 12/04/2023
Date de réception préfecture : 12/04/2023

Extrait du Registre des délibérations

Séance du mercredi 5 avril 2023

Délibération n° 01_2023_040

Acquisition d'une parcelle ZAC de la Cité de l'Or

Monsieur Daniel BÔNE, Président, présente ce dossier.

La loi NOTRe du 15 août 2015 a transféré automatiquement la compétence économique aux EPCI, et plus précisément la « création, l'aménagement, l'entretien et la gestion, des zones d'activités économiques ».

Vu la délibération du 8 décembre 2017, concernant la mise à sa disposition des terrains situés ZAC de la Cité de l'Or, à Saint-Amand-Montrond ;

considérant que dans le cadre de ses compétences et de sa volonté de développer l'économie sur son territoire, la Communauté de communes a décidé d'engager l'aménagement de la ZAC de la Cité de l'Or.

considérant que pour réaliser ce projet, Cœur de France souhaite acquérir, dans un premier temps, une partie de la parcelle BV 213, pour une superficie d'environ 8 000 m².

considérant qu'une proposition a été transmise par courrier en date du 27 février 2023 à la Ville de Saint-Amand-Montrond. et que celle-ci a émis un avis favorable et propose la cession au prix de 5,60 € le m², soit environ 44 800 € ;

considérant que le prix définitif sera déterminé après le bornage de la parcelle.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

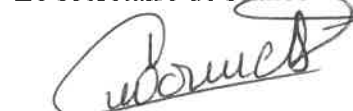
- **accepte l'achat d'une partie de la parcelle BV 213, environ 8 000 m², au prix de 5,60 € le m², à la Ville de Saint-Amand-Montrond ;**
- **autorise Monsieur le Président, à signer tous les documents concernant cette acquisition.**

Le Président



Daniel BÔNE

Le secrétaire de séance



Serge AUDONNET